

# Plan d'Épargne Retraite CCPMA

BULLETIN DE VERSEMENT VOLONTAIRE

 **AGRICA PRÉVOYANCE**  
Proches par nature, engagés à vos côtés

CCPMA PRÉVOYANCE



**Date limite de versement pour bénéficiaire de l'avantage fiscal sur l'année 2022 :  
28 novembre 2022 inclus (cachet de la poste faisant foi)**

Cadre réservé à la CCPMA

c.c. \_\_\_\_\_

## Informations personnelles

Document à compléter au stylo noir en lettres capitales.

N° Sécurité sociale :   
Nom d'usage : ..... Nom de naissance : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance :  /  /  Téléphone :   
Courriel : .....@.....  
Raison sociale de l'entreprise :

**Pour rappel**, il est possible de saisir directement votre opération de versement(s) volontaire(s) sur votre portail affilié **en vous connectant sur le site : [www.epargnant.per-agricaprevoyance.com](http://www.epargnant.per-agricaprevoyance.com)** et de régler par CB, chèque ou prélèvement bancaire.

## Versement volontaire unique

Je souhaite effectuer un versement unique d'un montant de  , **00 €** (minimum 150 €).

Je choisis mon mode de paiement par (un seul choix possible) :

- chèque du montant choisi, libellé à l'ordre de CCPMA PRÉVOYANCE,
- prélèvement en remplissant le mandat SEPA ci-dessous et en joignant mon RIB/IBAN

Vous recevrez un courrier accusant réception de votre versement. En cas de versement supérieur ou égal à 8 000 € (tous versements cumulés sur une année), vous devez compléter le document « Déclaration sur l'origine des fonds » transmis avec ce bulletin. CCPMA PRÉVOYANCE se réserve le droit de vous demander des informations complémentaires sur votre identité et l'origine des versements en application de la réglementation en vigueur.

## Options fiscales (un seul choix possible)

Je souhaite bénéficier de mon avantage fiscal lors de ma prochaine déclaration sur le revenu (choix retenu par défaut en l'absence de réponse) sous réserve de traitement de votre versement par AGRICA PRÉVOYANCE en 2022.

OU

Je souhaite bénéficier de mon avantage fiscal lors de la liquidation de ma retraite supplémentaire.

## Répartition du/des versement(s) sur le compartiment versements volontaires

Mon versement sera automatiquement investi conformément :

- au profil paramétré par défaut : mode gestion pilotée sur le profil équilibré ;
- OU
- à mon dernier choix effectué sur le portail Salariés.

Pour tout autre souhait de répartition de votre versement, vous devez procéder à l'opération directement sur le portail : [www.epargnant.per-agricaprevoyance.com](http://www.epargnant.per-agricaprevoyance.com).

## Frais

Les frais prélevés sur le montant brut du versement, avant investissement, sont de 1 %.

**Bulletin à retourner sous enveloppe affranchie**, (accompagné du chèque ou d'un RIB/IBAN, le cas échéant) à l'adresse suivante :

CCPMA PRÉVOYANCE – GROUPE AGRICA  
TSA 46011  
26906 VALENCE CEDEX 9

Fait à .....  
Signature  
Le  /  /

En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez demander communication et rectification, s'il y a lieu, de toutes données personnelles vous concernant qui figureraient sur tout fichier à l'usage de CCPMA PRÉVOYANCE ou de ses mandataires.



**Mandat de prélèvement SEPA (joindre le RIB/IBAN)**

M<sup>me</sup>  M. Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....

**COORDONNÉES BANCAIRES**

IBAN [ ]

BIC [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

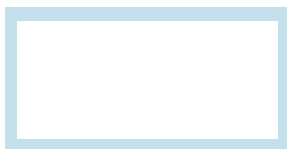
Type de paiement : paiement ponctuel

Fait à ..... Signature

.....

.....

Le [ ] [ ] / [ ] [ ] / [ ] [ ] [ ] [ ]



**CRÉANCIER**

**CCPMA PRÉVOYANCE**

21, rue de la Bienfaisance  
75382 Paris Cedex 08 France  
Identifiant créancier SEPA FR37ZZZ002351

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez CCPMA PRÉVOYANCE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de CCPMA PRÉVOYANCE.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

# Déclaration sur l'honneur de l'origine des fonds

À remplir pour tout versement unique dès 8 001 € et/ou versements programmés mensuels supérieurs à 665 €

Dans le cadre des dispositions réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, AGRICA doit vérifier l'origine légale des capitaux qui leur sont confiés.

## Vos références

Référence d'une pièce d'identité<sup>1</sup> : ..... Profession(s) actuelle(s) : .....  
Demeurant à l'adresse suivante : .....

## Versement – Mode de paiement

Prélèvement d'un compte, préciser la banque et le titulaire du compte (uniquement pour les versements programmés) : .....

Carte bancaire     Chèque (au nom et prénom de l'assuré)     Prélèvement bancaire

### Origine des fonds :

Salaire     Épargne

Héritage    Date :  /  /     Montant : .....    Lien de parenté : .....

Donation    Date :  /  /     Montant : .....    Lien de parenté : .....

Vente immobilière    Date :  /  /     Montant : .....

Vente mobilière    Date :  /  /     Montant : .....

Rachat d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation – Date de rachat :  /  /

Souscripteur : .....    Montant : .....

Bénéficiaire d'un contrat d'assurance vie – Date :  /  /     Montant : .....

Organisme : .....    Lien de parenté : .....

Gain au jeu    Date :  /  /     Montant : .....    Nom du jeu : .....

Autres (préciser) : .....

## Pièces justificatives à transmettre

- Copie de la pièce d'identité<sup>1</sup> mentionnant la date de fin de validité,
- Copie de l'intégralité de l'avis d'imposition (le dernier en votre possession) et,
- Conformément à la réglementation la (ou les) pièce(s) justificative(s) en fonction de l'origine des fonds<sup>2</sup> :
  - **Salaire** : Avis d'imposition en intégralité (le dernier en votre possession).
  - **Épargne** : Relevé du compte épargne (ex : Livret A, Livret d'épargne, LDDS etc.).
  - **Héritage** : Acte de notaire justifiant l'héritage (mentionnant le montant et la date de l'acte).
  - **Donation** : Acte de donation (mentionnant le montant et la date de l'acte).
  - **Vente mobilière** : Acte de cession de l'actif mobilier (mentionnant le prix et la date de l'acte).
  - **Vente immobilière** : Acte de cession de l'actif immobilier (mentionnant le prix et la date de l'acte),  
Si la vente provient d'une SCI, transmettre les statuts de la SCI mentionnant les parts détenues.
  - **Rachat assurance vie** : Justificatif de rachat (de l'organisme où le contrat est racheté).
  - **Bénéficiaire d'un contrat d'assurance vie** : Justificatif de l'organisme où le contrat d'assurance était présent (il doit être demandé auprès de l'organisme où le contrat était présent).
  - **Gain au jeu** : Justificatif du gain ou tout justificatif permettant de justifier de l'origine des fonds (relevé de compte avec mention d'encaissement du jeu, etc.).
  - **Autres** : Document permettant de justifier l'origine des fonds qui aura été précisée.

## Déclaration et information

- Je certifie sur l'honneur que les sommes versées au titre de ce contrat n'ont pas une origine délictueuse au sens des articles L. 561-2 et suivants du Code monétaire et financier, 324-1 et suivants et 421-2-2 et 421-5 du Code pénal relatifs au blanchiment des capitaux et au financement des entreprises terroristes et l'article L. 561-15 du Code monétaire et financier relatif à la fraude fiscale.
- Je suis informé(e) que les données personnelles communiquées par mes soins à CCPMA PRÉVOYANCE sont nécessaires pour traiter ma demande et assurer le respect des contraintes juridiques qui s'impose à tout établissement soumis aux articles L. 561-2 et suivants du Code monétaire et financier.
- Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative au traitement des données à caractère personnel figurant dans la Notice d'information qui m'a été remise préalablement à l'affiliation et reconnais le caractère obligatoire des réponses à l'ensemble des questions posées.

Fait à : .....

Le : .....

Signature

1 - Sont considérés comme pièces d'identité : la carte nationale d'identité (recto-verso), le permis de conduire (avec date de fin de validité), le titre de séjour, le passeport ou tout autre document répondant aux critères de l'article R. 561-5 du Code monétaire et financier et en cours de validité.

2 - AGRICA se réserve le droit de demander des pièces justificatives complémentaires si celles fournies ne sont pas suffisantes.